

Exemple de politique sur la protection contre le soleil et les rayons UV et outil de suivi de la progression

Protection contre le soleil et les rayons UV

Politique de protection contre le soleil de (nom de l'organisation)

(Nom de l'organisation) souhaite offrir un environnement de travail sûr à ses employés.

(Nom de l'organisation) se préoccupe de la santé et de la sécurité de ses employés.

(Nom de l'organisation) reconnaît que les rayons ultraviolets (UV) émis par le soleil peuvent avoir des effets nocifs sur la santé de ses employés qui travaillent en plein air.

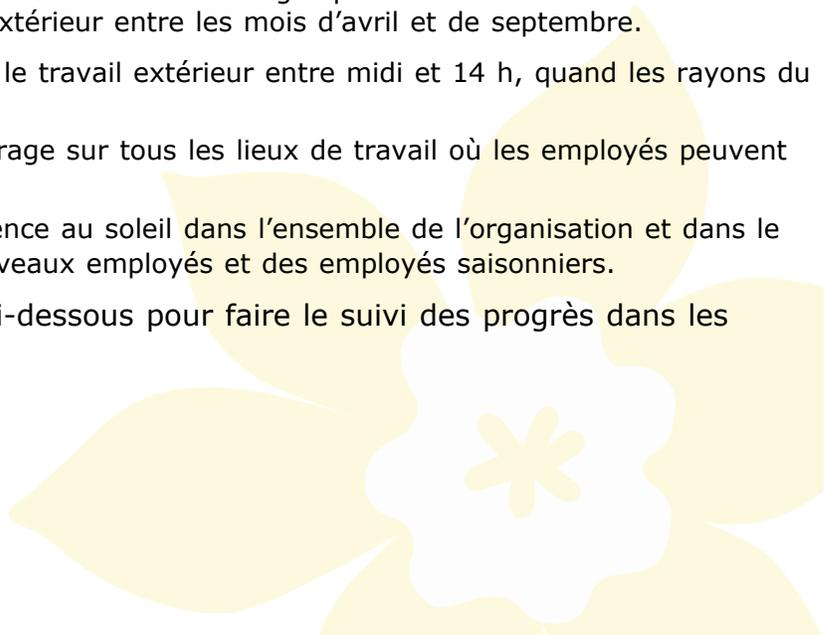
En instaurant cette politique, nous espérons adopter une approche complète à la protection des rayons UV produits par le soleil. Pour ce faire, la politique vise à :

- réduire l'exposition aux rayons UV des membres du personnel;
- améliorer la protection solaire offerte aux employés lorsqu'ils n'ont pas le choix d'être exposés au soleil.

Voici les stratégies que nous adopterons pour atteindre ces objectifs :

- Affecter les travailleurs à différents chantiers ou lieux de travail en alternance pour qu'ils ne soient pas tous exposés au soleil durant la période d'intensité maximale des rayons UV, soit entre 11 h et 15 h.
- Offrir de l'écran solaire et du baume à lèvres à large spectre dotés d'un FPS de 30 ou plus à tous les travailleurs d'extérieur entre les mois d'avril et de septembre.
- Si possible, éviter de planifier le travail extérieur entre midi et 14 h, quand les rayons du soleil sont les plus puissants.
- Installer des structures d'ombrage sur tous les lieux de travail où les employés peuvent prendre leurs pauses.
- Faire la promotion de la prudence au soleil dans l'ensemble de l'organisation et dans le cadre de l'intégration des nouveaux employés et des employés saisonniers.

Utiliser un tableau comme celui ci-dessous pour faire le suivi des progrès dans les domaines clés.





Suivi des progrès de l'initiative de protection solaire pour les travailleurs d'extérieur

Outils	Progrès	Instauration	Commentaires	Idées/ changements pour l'an prochain
Politiques de protection contre le soleil				
Programme de formation des employés sur les rayons UV				
Limitation de l'exposition aux rayons UV				
Ombrage – accès et utilisation				
Vêtements et chapeaux protecteurs – accès et utilisation				
Écran solaire – accès et utilisation				

Évaluation

Évaluez les comportements des travailleurs avant et après l'instauration de mesures de protection solaire. Après l'introduction de mesures de protection, attendez au moins trois mois avant d'évaluer leur efficacité.

Par la suite, évaluez le programme sur une base régulière, environ tous les trois mois. **Mettez à jour l'outil de suivi** des progrès de l'initiative de protection solaire pour les travailleurs d'extérieur au fur et à mesure. Cette pratique vous aidera à orienter le programme à l'avenir. Tenez des réunions régulières du comité de la protection solaire et transmettez-lui cette information.

Source : Adapté d'une ressource de l'Association canadienne de dermatologie, [Outil de suivi d'une politique de protection contre le soleil](#).